

## NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 24 mai 2023

afférents qui ont pris au Conseil En exercice part à la Municipal Délibération

11 10 10

L'an deux mille vingt-trois et **le 24 mai 2023, à vingt et une heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

<u>Présents:</u> Monsieur ALQUIER Jean-Pierre, Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

Absents: 0

Date de la Convocation : 15/05/2023 Date d'affichage : 15/05/2023

Madame Fabienne LANDES a été nommée secrétaire de séance.

Requalification du bâtiment de la Mairie et de la salle des fêtes-Modification du plan de financement. Annule et remplace la DE\_2023\_030\_DE\_2023\_034

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet de requalification du bâtiment de la mairie et de la salle des fêtes.

Sur la base de l'avant-projet réalisé par Aveyron Ingénierie et d'un audit énergétique mandaté par le SIEDA, pour le compte de la commune, la requalification de l'immeuble prévoit

- L'amélioration de l'accessibilité des locaux ouverts aux publics (Mairie, salle du conseil, salle des fêtes) qui devront être accessibles aux personnes handicapées.
- Les travaux de rénovation énergétique (remplacement des menuiseries extérieures, Isolation Thermique par l'intérieur, remplacement du système de chauffage, ...), suivant les préconisations de l'audit énergétique.
- Le remplacement des éclairages par des dispositifs efficaces et économes, la mise en place d'une ventilation mécanique et la mise aux normes des équipements d'alarmes.
- L'amélioration de l'aspect général intérieur (salle, WC, espace office)

Le coût prévisionnel de l'opération se présente comme suit :



	eration	
STIMATION DES TRAVAUX *		
•		
OCAUX MAIRIE		
Surfaces m <sup>2</sup>	Ratio moyen € HT / m²	Coût
Démolition partielle -		5 000 € 48 664 €
Rénovation énergétique / Requalification existant 58	/ 500 €	
Requalification existant 58	Total arrondi à	29 000 € 83 000 €
SALLE DES FETES	lotal arrondi a	83 000 €
ALLE DES FETES		
Rénovation énergétique /	/	48 664 €
Requalification existant 200	250 €	50 000 €
ring and included the second s	Total arrondi à	99 000 €
ABORDS		
Espaces extérieurs /	,	9 000 €
Élévateur PMR /		16 000 €
Elettical Francy	Total arrondi à	25 000 €
FICHE D'OPERATION		
FICHE D'OPERATION		
		Coût HT
Fravoux		
Travoux LOCAUX MAIRIE		83 000 €
Travoux  LOCALIX MAIRIE SALLE DES FETES		83 000 € 99 000 €
Travoux LOCAUX MAIRIE		83 000 € 99 000 € 25 000 €
Travoux  LOCALIX MAIRIE SALLE DES FETES		83 000 € 99 000 € 25 000 €
LOCAUX MAIRIE SALLE DES FETES ABORDS		83 000 € 99 000 €
Travoux  LOCALIX MAIRIE SALLE DES FETES	Total	83 000 € 99 000 € 25 000 €
LOCALIX MAIRIE SALLE DES FETES ABORDS Honoraires Maîtrise d'œuvre	Total	83 000 € 99 000 € 25 000 € 207 000 €
LOCAUX MAIRIE SALLE DES FETES ABORDS Honoraires	10,0% 4,0%	83 000 € 99 000 € 25 000 € <b>207 000 €</b>
LOCALIX MAIRIE SALLE DES FETES ABORDS Honoraires Maîtrise d'œuvre Bureau de contrôle	10,0% 4,0%	83 000 € 99 000 € 25 000 € 207 000 € 20 700 € 8 300 €
LOCALIX MAIRIE SALLE DES FETES ABORDS Honoraires Maîtrise d'œuvre Bureau de contrôle	10,0% 4,0% 2,0%	83 000 € 99 000 € 25 000 € 207 000 € 20 700 € 8 300 € 4 200 €
LOCALIX MAIRIE SALLE DES FETES ABORDS Honoraires Maîtrise d'œuvre Bureau de contrôle	10,0% 4,0% 2,0%	83 000 € 99 000 € 25 000 € 207 000 € 20 700 € 8 300 € 4 200 €
LOCALIX MAIRIE SALLE DES FETES ABORDS Honoraires Maîtrise d'œuvre Bureau de contrôle CSPS Divers (DTA, géomètre, études de sol,)	10,0% 4,0% 2,0% Total	83 000 € 99 000 € 25 000 € 207 000 € 20 700 € 8 300 € 4 200 € 33 200 €
LOCAUX MAIRIE SALLE DES FETES ABORDS Honoraires Maîtrise d'œuvre Bureau de contrôle CSPS	10,0% 4,0% 2,0% Total	83 000 € 99 000 € 25 000 € 207 000 € 20 700 € 8 300 € 4 200 €

Total TTC (TVA 20%) arrondi à 330 000 €

268 300 €

TOTAL HT

Afin de poursuivre cette opération, il convient d'engager la procédure de consultation du Maitre d'œuvre et, par la suite, des entreprises. Une consultation de type procédure adaptée sera lancée afin de retenir le Maître d'œuvre et les entreprises qui réaliseront les travaux de requalification du bâtiment de la Mairie et de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire expose le plan de financement prévisionnel de l'opération prenant en compte les différentes subventions susceptibles d'être apportées par l'Etat, la Région Occitanie et le Conseil Départemental de l'Aveyron.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	
ETAT: 30%	80 490 € HT
REGION OCCITANIE : 20%	53 660 € HT
CONSEIL DEPARTEMENTAL 20%	53 660 € HT
Autofinancement : 30%	80 490 € HT

MAIRIE DE BELCASTEL - Tél : 05 65 64 52 25 Internet : http://www.mairie-belcastel.fr - E-mail : mairie@belcastel.fr



<u>OUI</u> cet exposé et après en avoir délibéré le <u>CONSEIL MUNICIPAL</u> décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'APPROUVER l'opération ;
- de SOLLICITER les aides de l'Etat, de la Région et du Conseil Départemental de l'Aveyron ;
- de S'ENGAGER à assurer le financement complémentaire des travaux et à inscrire sur son budget les coûts relatifs aux travaux ;
- de DONNER mandat au Maire pour engager la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre et des entreprises en vue de la réalisation des travaux ;
- de DONNER mandat au Maire pour signer le marché de maîtrise d'œuvre et des travaux à la suite des opérations de consultation, ainsi que toutes pièces nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré à BELCASTEL, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les conseillers susnommés.

Acte dématérialisé,

Le Maire,

Jean-Louis BESSIERE



Acte rendu exécutoire par

- dépôt en Préfecture le: 31/05/2023

- publication en date du: 31/05/2023